Image not found or type unknown

Rupture de contrat de travail

Par **rambaud**, le **19/07/2012** à **12:22**

Bonjour,
mon employeur veux me licencier ça fais un an que je travaille comme chef de secteur il veux faire une rupture de contrat en entente prealable je n'ai jamais reçu de convocation ecrite quel sont mes droits le motif est inconpetence au poste mais je n'ai pas reçu de courier merci par avance pour votre reponse

Par **pat76**, le **19/07/2012** à **16:28**

Bonjour

Votre employeur veut une rupture conventionnelle mais vous n'avez aucune obligation d'accepter son offre.

Si l'employeur indique que vous n'avez pas les compétences pour le poste que vous occupez depuis un an, qu'il assume ses propos et prenne ses responsabilités en engageant une procédure de licenciement pour insuffisance professionnelle.

Il devra prouver ce motif.

Pour l'instant, vous continuez votre travail en ignorant la demande puisque vous n'avez reçu aucune proposition écrite.

Copyright © 2025 Experatoo.com - Tous droits réservés